

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025

TABLE DES MATIÈRES

1.	OUVERTURE.....	3196
2.	ORDRE DU JOUR.....	3196
	2025 09 135 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025	
		3196
3.	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX	3197
	2025 09 136 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2025.....	3197
4.	QUESTIONS ET SUIVI, S’IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AUX PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2025	3197
5.	PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	3197
6.	LES RAPPORTS	3197
	6.1. RAPPORT DU MAIRE.....	3197
	6.2. RAPPORT DES COMITÉS.....	3197
	6.3. RAPPORT DE L’INSPECTEUR MUNICIPAL.....	3197
	6.4 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.....	3197
7.	ADMINISTRATION.....	3197
	7.1. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE POUR 2024.....	3197
2025 09 137	7.2. TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE LA FONDATION DU CSSS DE LA MRC DE COATICOOK.....	3197
2025 09 138	7.3. ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2025-06-096 ET ADOPTION D’UNE NOUVELLE DATE POUR LA SÉANCE DE CONSEIL D’OCTOBRE.....	3198
2025 09 139	7.4. ADOPTION DE L’OFFRE DE SERVICE DE RADAR ALARME AU SERVICE INCENDIE.....	3198
2025 09 140	7.5. CONSULTATION SUR LE PROJET MAISON CANADA DU GOUVERNEMENT DU CANADA.....	3198
8.	URBANISME.....	3200
9.	VOIRIE MUNICIPALE	3200
10.	HYGIÈNE DU MILIEU	3200
2025 09 141	10.1. APPROBATION D’ACHAT D’UN SURPRESSEUR POUR L’USINE D’ÉPURATION.....	3200
2025 09 142	10.2. OFFRE DE SERVICE POUR LA VÉRIFICATION DE LA PRÉCISION DES ÉQUIPEMENTS DE MESURE DE DÉBIT D’EAU POTABLE ET D’EAUX USÉES.....	3200
11.	SÉCURITÉ.....	3200
12.	LOISIRS ET CULTURE.....	3200
2025 09 143	12.1. ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS.....	3201
13.	CORRESPONDANCE	3201
2025 09 144	13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE.....	3201
14.	TRÉSORERIE.....	3201
2025 09 145	14.1. RATIFIER LES COMPTES DU MOIS D’AOÛT 2025.....	3201
2025 09 146	14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 2 SEPTEMBRE 2025.....	3202
15.	VARIA ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	3202
2025 09 147	16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE.....	3202

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton
Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 2 septembre 2025, à 19h, présidé par Monsieur le Maire Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers :

Madame Nicole Isabelle (arrivée 19h06)

Monsieur Yvon Desrosiers

Monsieur Benjamin Cousineau

Madame Line Gendron (arrivée 19h05)

Madame Lyssa Paquette

Monsieur Éric Leclerc

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire.

Madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution comme suit :

1. Ouverture

Monsieur le maire souhaite la bienvenue.

2. Ordre du jour

2025 09 135 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2025

1. Ouverture

- 1.1. Moment de réflexion
- 1.2. Mot de bienvenue du maire
- 1.3. Présence des membres du conseil

2. Ordre du jour

- 2.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 août 2025 avec modification

3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2025

4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

5. Présence et période de questions

- 5.1. Présence et période de questions

6. Rapports

- 6.1. Rapport du maire
- 6.2. Rapport des comités
- 6.3. Rapport de l'inspecteur municipal
- 6.4. Rapport de la direction générale

7. Administration

- 7.1. Dépôt du rapport du maire
- 7.2. Tournoi au profit de la Fondation du CSSS de la MRC de Coaticook
- 7.3. Abrogation de la résolution 2025-06-096 et adoption d'une nouvelle date pour la séance de conseil d'octobre
- 7.4. Adoption de l'offre de service de Radar Alarme au service incendie
- 7.5. Consultation sur le projet Maison Canada 2025 du gouvernement du Canada

8. Urbanisme

- 8.1. Rien à signifier

9. Voirie

- 9.1. Rien à signifier

10. Hygiène du milieu

- 10.1. Approbation d'achat d'un surpresseur pour l'usine d'épuration
- 10.2. Offre de service pour la vérification de la précision des équipements de mesure de débit d'eau potable et d'eaux usées

11. Sécurité

- 11.1. Rien à signifier

12. Loisirs et Culture

- 12.1. Accueil nouveaux arrivants 2025

13. Correspondance

- 13.1. Adoption de la correspondance

14. Trésorerie

- 14.1. Ratifier les comptes payés du mois d'août 2025
- 14.2. Adoption des comptes à payer au 2 septembre 2025

15. Varia et période de questions

16. Levée de l'assemblée ordinaire

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benjamin Cousineau ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour modifié de la séance ordinaire du 4 août 2025 soit adopté tel que présenté.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

3. Adoption des procès-verbaux

2025 09 136 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2025

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2025 soit adopté que tel que rédigé.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

4. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement aux procès-verbaux de la session ordinaire du 4 août 2025

La greffière-trésorière adjointe dépose le rapport sur le suivi du procès-verbal de la dernière session.

5. Présences et période de questions

Madame Audrey Lapierre est présente.

6. Les rapports

6.1. RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire Bernard Marion fait rapport des rencontres ou réunions auxquelles il a participé

6.2. RAPPORT DES COMITÉS

Les conseillers font rapports des rencontres ou réunions à auxquelles ils ont participé.

6.3. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

6.4 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le rapport et suivi de la direction générale est déposé.

7. Administration

7.1. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE POUR 2024

Le rapport du maire est déposé

2025 09 137 7.2. TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE LA FONDATION DU CSSS DE LA MRC DE COATICOOK

CONSIDÉRANT que la Fondation du CSSS de la MRC de Coaticook organise un tournoi de golf afin de ramasser des fonds ;

CONSIDÉRANT qu'aucuns conseillers n'est disponible pour la date du 19 septembre 2025 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

DE faire une commandite de 200 \$, pour la Fondation du CSSS de la MRC de Coaticook.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2025 09 138 7.3. ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2025-06-096 ET ADOPTION D'UNE NOUVELLE DATE POUR LA SÉANCE DE CONSEIL D'OCTOBRE

CONSIDÉRANT que la résolution 2025-06-096 contenant la modification de la date de séance avant les élections doit être abrogé ;

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle date a été demandé par le conseil de Sainte-Edwidge-de-Clifton;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;
APPUYÉ par madame la conseillère Nicole Isabelle ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE tenir la séance du conseil le mercredi 1er octobre 2025

D'afficher l'avis public informant les citoyens.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2025 09 139 7.4. ADOPTION DE L'OFFRE DE SERVICE DE RADAR ALARME AU SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT que lors de la visite d'inspection il a été constaté que l'hôtel de ville n'était pas branché au service incendie;

CONSIDÉRANT qu'il est tout aussi important de relier l'hôtel de ville au service incendie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Benjamin Cousineau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'offre de service de Radar Alarme pour faire l'installation de détecteur de feu relier à la centrale incendie au coût de 2 519.74\$ taxes incluses

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2025 09 140 7.5. CONSULTATION SUR LE PROJET MAISON CANADA DU GOUVERNEMENT DU CANADA

CONSIDÉRANT QUE, pour répondre à la crise du logement, le gouvernement Carney a annoncé la mise en place d'une nouvelle entité chargée de construire des logements abordables, d'offrir du financement aux constructeurs d'habitations abordables et de catalyser une industrie de la construction domiciliaire plus productive, appelée Maisons Canada ;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs et orientations qui structurons le programme Maisons Canada présentés dans le document Guide de sondage du marché est actuellement en consultation visant une mise en œuvre en 2026 ;

CONSIDÉRANT QUE les deux objectifs de Maisons Canada sera de construire des logements abordables à grande échelle et de construire plus vite, mieux et plus intelligemment;

CONSIDÉRANT QU'il est clairement annoncé l'intention de miser sur le soutien des projets d'envergure et que les critères de sélection des investissements seront d'abord le nombre important de logements des projets sélectionnés ;

CONSIDÉRANT QUE la situation du manque de logements locatifs, qu'ils soient sociaux, abordables ou réguliers, n'est pas qu'un enjeu urbain mais affecte toutes les régions du Québec affichant trop souvent des taux d'inoccupation en deçà du 1% ;

CONSIDÉRANT l'impact du manque de logements sur les démarches d'attractivité des territoires hors des grands centres pour répondre aux besoins criants de main-d'œuvre des entreprises et commerces en région ainsi que sur les efforts de régionalisation de l'immigration du gouvernement du Québec et des élus locaux ;

CONSIDÉRANT QUE toutes les collectivités quelle que soit leur taille, pas seulement les plus grandes agglomérations, doivent avoir accès à cet éventuel programme;

CONSIDÉRANT QUE ce programme doit contribuer aux efforts des collectivités locales de dynamisation et d'occupation du territoire essentiels à la vitalité économique et sociale du Québec et du Canada;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la FQM recommande au ministre du Logement, des Infrastructures et des Collectivités, l'honorable Gregor Robertson :

QUE Maisons Canada soutienne autant les communautés en région que les grands projets de développement immobilier en adoptant une approche adaptée et modulée, basée sur l'importance des besoins et l'impact des projets pour les collectivités et non sur le nombre d'unités que contient un projet ;

QUE Maisons Canada reconnaisse les compétences des gouvernements locaux ;

QUE le programme Maisons Canada prévoit un volet distinct pour les collectivités locales et géré par celles-ci afin de répondre aux besoins en logement des régions du Québec;

ET QUE soit facilité et accéléré la négociation et la conclusion des ententes Fédérale-Québec afin que les communautés bénéficient rapidement de ces opportunités accélérant la création de logements.

QUE copie de cette résolution soit transmise aux personnes et organisations suivantes :

- M. Mark Carney, premier ministre du Canada
mark.carney@parl.gc.ca
- M. Gregor Robertson, Ministre du Logement et de l'Infrastructure fédéral
minister-ministre@infrc.gc.ca
- M. François Legault, premier ministre du Québec
premierministre@quebec.ca
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre délégué à l'habitation
ministre@habitation.gouv.qc.ca
- Mme Marianne Dandurand
marianne.dandurand@parl.gc.ca
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
info@fqm.ca
- Fédération canadienne des municipalités (FCM)
info@fcm.ca

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

8. Urbanisme

Rien à signifier

9. Voirie municipale

Rien à signifier

10. Hygiène du milieu

2025 09 141 10.1. APPROBATION D'ACHAT D'UN SURPRESSEUR POUR L'USINE D'ÉPURATION

CONSIDÉRANT la défectuosité d'un surpresseur à l'usine d'épuration ;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'achat pour le bon fonctionnement de l'usine d'épuration ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé une soumission chez le fournisseur Hibon, pour le remplacement de celui-ci ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver la dépense de 3 647.14 \$ taxes incluses pour l'achat d'un surpresseur.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2025 09 142 10.2. OFFRE DE SERVICE POUR LA VÉRIFICATION DE LA PRÉCISION DES ÉQUIPEMENTS DE MESURE DE DÉBIT D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES – PROPOSITION NO QC-2025-0919

CONSIDÉRANT que SIMO Management Inc. offre la vérification annuelle de la précision des équipements de mesure de débit de nos installations d'eau potable et d'eaux usées en vertu de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) du MAMH, du Règlement sur la déclaration des prélèvements en eau (RDPE) du MELCC et du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU) du MELCC ;

CONSIDÉRANT que les services proposés dans cette offre seront réalisés en conformité avec les exigences et les procédures décrites dans la SQEEP, le RDPE et le ROMAEU ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Benjamin Cousineau ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter la proposition QC-2025-0919 de SIMO Management Inc. pour la vérification des équipements de mesure de débits de nos installations d'eau potable et d'eaux usées au montant forfaitaire de 3 046 \$ taxes non incluses pour l'année 2025;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière madame Brigitte Desruisseaux à signer les documents pertinents et à les transmettre

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

11. Sécurité

Rien à signifier

12. Loisirs et culture

2025 09 143 12.1. ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

CONSIDÉRANT que la municipalité a une stratégie d'accueil pour les nouveaux arrivants;

CONSIDÉRANT que la Fabrique à bonheur organise une fête intergénérationnelle pour les aînés ;

CONSIDÉRANT qu'elle nous offre de se joindre à eux pour que nous puissions organiser un accueil aux arrivants

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame Lyssa Paquette ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

DE ... quelle serait vos désirs?

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

13. Correspondance

2025 09 144 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE

IL EST PROPOSÉ par Benjamin Cousineau ;
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

QUE la liste de la correspondance à ce jour soit déposée en regard du conseil et versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

14. Trésorerie

2025 09 145 14.1. RATIFIER LES COMPTES DU MOIS D'AOÛT 2025

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose la liste des salaires et le rapport de trésorerie pour le mois se terminant le 31 août 2025 ;

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose le rapport de la trésorerie, les chèques, les prélèvements et les dépôts directs payés après la séance du 4 août 2025 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

De ratifier le paiement des salaires des employés et des membres du conseil pour le mois de juillet et la première semaine du mois d'août du chèque/dépôt 502892 au 502918 d'un montant de 15 849.30 \$;

De ratifier le paiement des comptes payés après le 4 août 2025 d'un montant de 773.29 \$;

- Payé par chèque aucun ;
- Payé par prélèvement numéro 15105 à 15110 au montant de 773.29 \$
- Payé par dépôt direct aucun.



VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

2025 09 146 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 2 SEPTEMBRE 2025

CONSIDÉRANT que la direction générale dépose la liste des comptes à payer au 2 septembre 2025 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;
APPUYÉ par la conseillère Line Gendron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents.

D'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 111 190.38 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des activités de fonctionnement et des activités d'investissement ;

- comptes à payer par chèque 6514 à 6526 pour un montant de 27 522.91 \$
- comptes à payer par prélèvement 15111 à 15118 pour un montant de 2 744.54\$
- comptes à payer par dépôts directs numéros 1729 au 1745 pour un montant de 80 922.93 \$

Je, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et greffière-trésorière certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants aux activités de fonctionnement et des activités d'investissement du budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés d'un montant de 111 190.38 \$ au 2 septembre 2025.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

15. Varia et période de questions

2025 09 147 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron.

DE procéder à la levée de la séance, il est 20h49.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

Bernard Marion, maire Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.	Brigitte Desruisseaux Directrice générale et greffière-trésorière
--	---